

Violences conjugales : quels enjeux et actions pour les (petites) entreprises ?

25/11/2025



Présentation des intervenantes



DROITS
■ D'URGENCE ■

Anne-Thalia CRESPO

Coordinatrice du Pôle
violences conjugales de
Droits d'urgence



Hally

Clémence MÉTIVIER

Directrice Associée de Hally
Consultante sur la prévention
des violences au travail

Hally



120 structures clientes

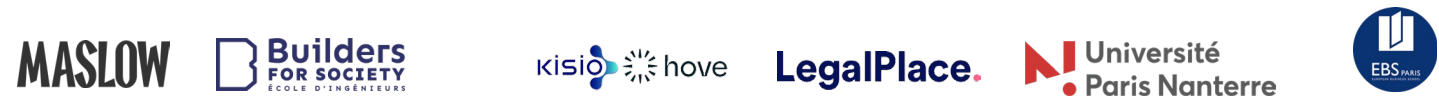
98% de
recommandation

+ 18 000 personnes
sensibilisées et formées

+ 7 ans d'expérience
dans la prévention



Hally



• Notre mission ?

Mettre en action votre engagement pour mieux prévenir, identifier et résoudre les situations de harcèlements et violences.

Nos expertises

- › Agissements sexistes
- › Harcèlement moral
- › LGBTphobies
- › Harcèlement sexuel
- › Conflits et tensions
- › Racisme
- › Violences conjugales
- › Discriminations
- › Handicap

1 Hally Learning

**Sensibilisation • Formation • E-learning •
Communication interne**

2 Hally Help

**Dispositif d'alerte • Cellule d'écoute •
Cellule de crise**

Droits d'urgence

Notre mission : rendre
le droit accessible à
toutes et tous



DROITS D'URGENCE, c'est la lutte contre l'exclusion par le droit.

Toujours sur le terrain, nous accueillons et nous accompagnons gratuitement les personnes vulnérables dans leurs problématiques juridiques : lutte contre les violences conjugales, droits des étrangers, droit du logement, droit du travail...

- 30 ans d'accès au droit
- 500 professionnels du droit
- 76 700 personnes accompagnées par an, soit l'équivalent d'une ville comme Dunkerque !
- 11 800 permanences juridiques



www.droitsdurgence.org



Le pôle violences conjugales de Droits d'urgence



- Des **permanences juridiques gratuites**, non sectorisées, tenues par 5 juristes spécialisés
- Un site internet : **DroitsDirects.fr**



- Des **formations à destination des professionnel·les** (travailleuses et travailleurs sociaux, avocat·es, bénévoles associatifs, juristes...)
- La coordination et la **mise en réseau des professionnel·les** travaillant sur l'accompagnement des victimes de violences au sein des couples



- Des **actions de sensibilisation** à destination du grand public et des professionnel·les non spécialisés
- Des **actions de plaidoyer** auprès des pouvoirs publics

Les objectifs du webinar

- Identifier le périmètre des violences conjugales et leurs conséquences au travail
- Comprendre où se situe la responsabilité et le rôle de l'employeur et des collègues de travail
- Avoir des exemples concrets d'actions à mettre en place
- Connaître les ressources et contacts pour mettre en place ces actions dans son entreprise



Les violences conjugales : contexte et impacts

Questions

Selon vous, quel est le pourcentage de victimes de violences conjugales qui ont déclaré s'être absentés au travail en raison des violences subies ?

Plus ou moins de 15% ?

Selon vous, quel est le pourcentage de victimes de violences conjugales qui ont déclaré avoir été distraites à cause des violences subies ?

Plus ou moins 70% ?

Des situations qui sont visibles dans le monde du travail

**1 femme
sur 3**

a été victime
de violences
sexuelles ou
conjugales
en Europe

European Union Agency
for Fundamental Rights
(FRA)

**55%
des victimes
de violences
conjugales**

ont
constaté
un impact
direct sur
leur travail

Fondation Face, OneInThreeWomen, étude menée auprès de Carrefour, Kering Foundation, L'Oréal, BNP Paribas, Oucare en 2019.

**24%
des
victimes**

ont pris
des
congés
pour cette
raison

**16%
des
victimes**

l'ont été
jusque sur
leur lieu de
travail

Les violences conjugales

1	Violences psychologiques	Elles accompagnent toutes les autres formes de violences.
2	Violences Verbales	Elles sont utilisées par l'agresseur pour contrôler, déstabiliser, humilier et détruire sa conjointe.
3	Violences physiques	Ce sont les violences les plus connues, les mieux repérées et les plus condamnées.
4	Violences sexuelles	Ce sont des violences physiques et psychologiques peu exprimées car elles restent taboues.
5	Violences économiques	Elles visent à priver la victime de toute possibilité d'autonomie financière tout en accentuant son isolement.
6	Violences Administratives	Elles consistent à confisquer ou à détruire les documents administratifs personnels ou du couple bloquant ainsi l'autre partenaire dans ses demandes de droits.
7	Cyberviolences	C'est l'utilisation des technologies pour harceler, surveiller, contrôler ou exercer des pressions sur un partenaire ou un ancien partenaire.

Les violences conjugales passent les murs des entreprises

“Il y a 7 ans, j’ai été victime de violences conjugales... et j’ai dû quitter mon emploi car je n’étais plus capable de cacher ce que mon ex-partenaire me faisait.”

“Je me rappelle qu’après avoir reçu un appel téléphonique menaçant, j’étais incapable de continuer à travailler, j’étais pétrifiée par la peur”

“Par le passé, j’ai eu beaucoup de problèmes parce que mon mari buvait, beaucoup de violences psychologiques... Je passais mes nuits à me disputer, du coup je me rendais au travail fatiguée et malheureuse.”

“J’ai été blessée à de nombreuses reprises, j’avais perdu confiance en mes capacités”

Quand violences conjugales passent les murs des entreprises

- Des appels ou sms incessants et menaçants
- Le ou la conjoint·e qui vient à la sortie du travail
- Quelqu'un qui ne peut jamais être présent·e en afterwork
- Quelqu'un qui refuse tout déplacement professionnel
- Quelqu'un qui partage des informations bancaires qui ne sont pas à son nom
- Quelqu'un qui a des problèmes d'endettement
- Quelqu'un qui demande un logement en urgence



Responsabilités et moyens d'action des entreprises

Vous avez un rôle à jouer !

- “ Lorsque j’étais cadre, j’ai rencontré une salariée qui a trouvé le courage de me parler des violences conjugales qu’elle subissait. **Je l’ai accompagnée dans une ONG. Elle a arrêté de travailler pendant plusieurs semaines, son partenaire a été arrêté par la police et il a été incarcéré.**”
- “J’ai été cadre d’entreprise pendant 3 ans et j’encourageais les membres de mon équipe à venir me parler s’ils/elles avaient des problèmes personnels qui étaient susceptibles d’affecter leur travail. **Certain.e.s l’ont fait et je les ai encouragé.e.s à contacter leur responsable régional, la police, les numéros de téléphone d’aide etc.**”

Quelle légitimité pour les entreprises de s'engager sur ces sujets ?

Obligation employeur, Santé et sécurité

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
Article L.4121-1 du Code du travail

Responsabilité sociétale des entreprise

Démarche QVCT

Convention européenne ratifiée par la France



Lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
Convention d'Istanbul



Article 17 - Participation du secteur privé et des médias



**Quelles actions
concrètes mener ?**

Votre rôle, concrètement

Sensibiliser

- Ateliers pour tous et toutes

Repérer

- Formation du management

Ecouter

Rediriger

- Formation d'un groupe de référent·es pour garantir un cadre d'écoute sécurisé

Soutenir

Aménager

“Je ne l’ai pas mentionné auprès de mes collègues par peur d’être jugée.”

“Je n’ai reçu aucune aide de la part de ma direction qui était au courant de ma situation”

“Le fait d’avoir été sensibilisé.e m’a aidé à mieux aider cette salariée, à la conseiller, à mieux comprendre le motif de son arrêt maladie et par conséquent à adapter ma relation avec elle en tant que supérieur.e”

Quelques exemples

- Swile

- Organisation de sensibilisations de 2h sur les différents sites sur la pause déjeuner.

- Crédit Coopératif

- Espace dédié sur l'intranet
- Assistante sociale.
- Une ligne d'écoute et de soutien anonyme et confidentiel

- Vodaphone Greece

Politique formalisée de soutien :

- Congé payé de 10 jours supplémentaires par an peut être accordé,
- Modification des horaires et du lieu de travail, de la fonction, du numéro ou de l'adresse mail professionnelle possibles
- Numéro d'écoute gratuit de mise en relation avec des psychologues est disponible en continu.

Projet Canal+

**Groupe de
référent·es**

**Former 5 personnes décisionnaires sur
l'aménagement et les mesures de soutien.**

Formation de 3 jours,
avec mise en situations
d'accueil de parole jouées

**Réseau
d'ambassadeur·ices**

**Former des personnes sur tous les sites et
de tous niveaux hiérarchiques pour mieux
repérer et accueillir la parole**

Formation de 2 jours, avec
mise en situations
d'accueil de parole jouées

**Sensibilisation des
équipes**

**Transmettre l'information sur les VC à
toutes les équipes et les ressources utiles**

Création d'un guide et e-
learning en 4 langues

**Association
partenaire pour une
ligne dédiée**

**Avoir un relais dédié qui fait le lien en cas
de besoin avec les référent·es**

La ligne d'écoute et
d'orientation dédiée de
Droits d'Urgence



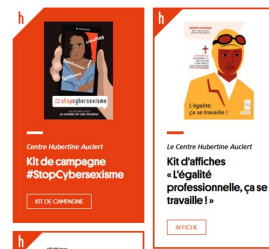
Ressources et contacts utiles

Ressources de sensibilisation

- Violentomètre (Ille de France)
- Relatiomètre (Grand Est)
- Observatoire régional sur les violences

PROFITE	1	Respecte tes décisions, tes desirs et tes goûts
	2	Accepte tes amies, amis et ta famille
	3	A confiance en toi
	4	Est content quand tu te sens épanoui
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
	6	Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose
VIGILANCE, DIS STOP !	7	Rabaisse tes opinions et tes projets
	8	Se moque de toi en public
	9	Est jaloux et possessif en permanence
	10	Te manipule
	11	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	12	Fouille tes textos, mails, applis
	13	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes
	14	T'isole de ta famille et de tes proches
	15	T'oblige à regarder des films pornos
	16	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE	17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
	18	Menace de se suicider à cause de toi
	19	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	20	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	21	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	22	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	23	Te menace avec une arme
	24	

- Campagne Elles Imaginent
- Centre Hubertine Auclert (IDF)
 - Campagnes
 - Jeux
 - Expositions
 - Rapports et publications



[Egalithèque | Centre Hubertine Auclert](#)

- [DroitsDirects.fr](https://droitsdirects.fr)



- Le guide de l'ANDRH : Dr Satya Goetz Lancel

[Guide ANDRH](#)
["Faire de l'entreprise une "safe place" "](#)



Organismes et associations spécialisées

- Associations dédiées à l'écoute et aide juridique

Droits d'Urgence

- Anne Thalia Crespo
atcrespo@droitsdurgence.org

3919



CFCV



- Organismes de formation pour sensibiliser et former en interne

Droits d'Urgence :

- Marie Estelle Calmettes
mecalmettes@droitsdurgence.org

Hally :

- Clémence Métivier
clemence@wearehally.fr

- Associations spécialisées pour publics spécifiques

SOS Homophobie



- En local :

CIDFF  Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

France Victimes



Des initiatives collectives

Les entreprises ambassadrices du réseau OneInThreeWomen:



L'ORÉAL

clariane



Les entreprises membres du réseau OneInThreeWomen :



AIRFRANCE

sanofi



noveo
care



- Mouvement Safe Place qui rassemble des entreprises qui veulent s'engager sur le sujet.

Merci de votre attention !

Avez-vous des questions ?

